

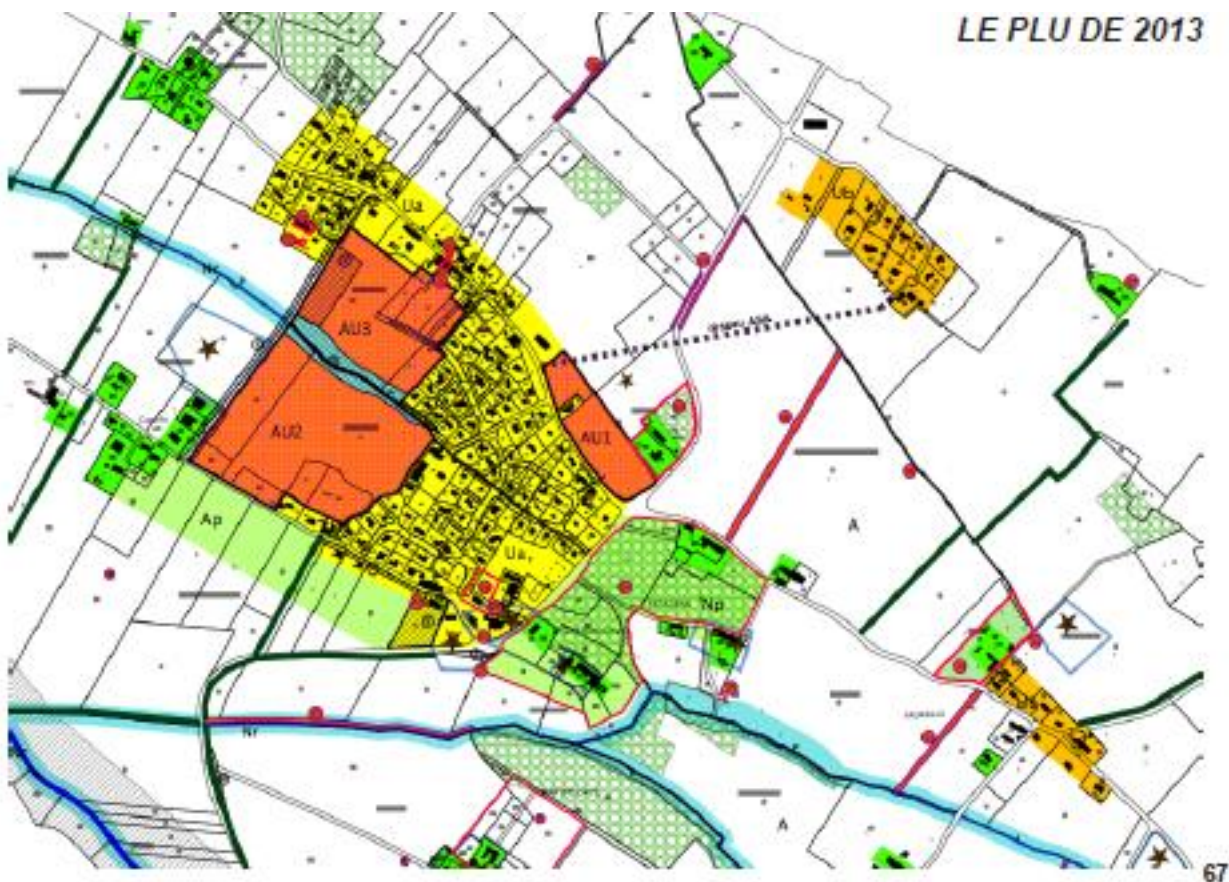
Plan Local d'Urbanisme

Le P.L.U différencie les zones agricoles non constructibles (Zone A et Ah) des zones déjà urbanisées (Zone U) et des zones à urbaniser (Zone Au).

Chaque zone possède un règlement spécifique qui indique clairement les possibilités et les évolutions possibles d'urbanisme (extensions de maisons, annexes, piscines...).

☞ Consultez le règlement au format PDF

☞ Consultez le zonage au format PDF



☞ Arrêté portant mise à jour du PLU : Servitudes d'utilité publique